POP INFO

Numero 27, octobre 2020

Trimestriel - Organe informatif du Parti ouvrier et Populaire

ELECTIONS SOCIAL, ECOLOGIE, EGALITÉ !

Dans quelques jours se tiendront, les élections communales. Dans ce cadre, le Parti Ouvrier et Populaire montre ses ambitions et ce dans différentes régions du canton.

En Montagnes, le POP est bien présent dans les communes industrielles, constituant par ailleurs le parti le plus important de la Mère commune. Au Locle, celui-ci a remis les finances à flot (mise à mal il est vrai ces dernières années par les réformes sur l'impôt des entreprises). Il a transformé progressivement son centre urbain, tout en maintenant les prestations aux plus défavorisés et à la fonction publique.

Dans la Métropôle horlogère, le POP pourrait bien confirmer sur le plan communal son ascension lors des élections fédérales et cantonales, ravissant la première place au parti socialiste. Ce dernier semble par ailleurs se perdre dans nombre d'intrigues, d'attaques mesquines et de cooptations.

Au Val-de-Travers, emmené par Philippe Vaucher et nombre de camarades, la section ne cesse de prendre de l'importance, devenant un acteur incontournable du législatif communal. Le POP du Vallon est par ailleurs moteurs dans nombre de manifestations, occupant la rue à la moindre occasion.

Sur le Littoral, le POP présente une belle liste, constituée d'anciens et de nouveaux camarades. La Grande Béroche voit l'arrivée de deux camarades, Anthony Abriel et Valentino Vanoli, l'historique président de la section de Neuchâtel.

Moins industrielle que les Montagnes, la nouvelle commune de Neuchâtel et une partie de sa population connaît un risque de précarisation et une augmentation des disparités sociales. Fort d'une expérience et d'un engagement particulièrement apprécié, notre camarade, Thomas Perret, Conseiller communal de Corcelles-Cormondrèche, pourrait bien talonner les prétendants et par là même renforcer le positionnement du parti.

Bref, le POP portera ses idéaux par des camarades généreux, engagés et combattifs : Faites r(o)ugir les urnes !

Cédric Dupraz

LA GRENADE !

Du mépris des paillettes

Hier 17 septembre[1], la maréchaussée s'est présentée poliment pour délivrer une missive aux membres du LAC. Aujourd'hui, le président du LAC s'en est allé vainement au château remettre sa réponse en mains « propres » à Laurent Kurth. Il n'aura reçu qu'un dédaigneux « non, non, je n'ai pas le temps » de la part d'un ministre irrité d'avoir à côtoyer telle populace.

Ce geste de mépris résume à lui seul la politique culturelle voulue par le Conseil d'État : la culture, d'accord, mais il faut qu'elle soit d'envergure. Des phares devant servir de promontoires pour que rayonnent nos édiles.

Ce dédain du conseiller d'État pour une culture inclusive, gratuite, impertinente et de proximité se traduit jusque dans sa façon de ne communiquer que par police interposée. Les gendarmes (toujours poliment) ont ainsi transmis aujourd'hui les ordres souverains oralement, sans que leurs Excellences n'aient daigné préparer le moindre document écrit.

N'en déplaise à la tour d'ivoire, la culture est plurielle et se doit de n'être ni docile, ni servile. Cette création spontanée, fruit d'un savant mariage entre énergie et désir de faire n'importe quoi, mérite d'être soutenue et encouragée. Des bourgeons libres qui seront peut-être un jour célébrés dans des raouts cossus où vestons et tailleurs pavaneront doctement devant les œuvres d'artistes jadis infréquentables.

[1]À l'heure où sont écrites ces lignes, une dizaine de personnes du Laboratoire Autogéré de Création (LAC) occupent un bâtiment de l'État à La Chaux-de-Fonds.

Karim Boukhris

POP
Parti ouvrier et Populaire

VAL-DE-TRAVERS: UNE POLITIQUE CONCRÊTE POUR UN FONDS DE SOLIDARITÉ

Le POP du Val-de-Travers a déposé, lors du dernier Conseil général de juin, une proposition urgente de création d'un fonds de solidarité. Pour appuyer cette proposition, ils sont allés chercher un·e membre qu'ils savaient sensible à la cause dans chaque autre parti présent au Conseil général, à savoir au PS, chez les Verts, le PLR, l'UDC et les Indépendants pour cosigner la proposition.

Si l'urgence (qui devait être acceptée par les 2/3 des membres présents) a été acceptée de justesse, en raison notamment de nombreuses abstentions, la proposition, amendée par le Conseil Communal pour des raisons formelles, mais aussi de rapidité de mise en oeuvre, a finalement et également passé à l'unanimité.

« La crise du Covid-19 a affecté notre quotidien à toutes et tous, parfois douloureusement. Pour certain·e·s de nos concitoyen·ne·s, parfois en situation financière déjà précaire, la perte de revenus engendrée par une activité réduite, voir aucune activité, est une catastrophe dont il sera parfois impossible de se relever. Ne laissons pas des gens tomber dans la pauvreté alors qu'un petit coup de pouce leur permettrait d'éviter la spirale infernale de l'endettement et du petit crédit. »

Ce paragraphe tiré de la proposition résume parfaitement le but de ce fonds de solidarité. C'est maintenant qu'il faut agir, de manière souple et adaptée, pour soulager rapidement celles et ceux qui en ont besoin. Lorsque l'on se trouve dans une situation difficile, les semaines qui passent sans voir le bout du tunnel sont longues et dévastatrices.

Maintenant leur ligne politique, la section POP du Val-de-Travers travaille depuis 11 ans à améliorer la qualité de vie dans le Vallon. Elle s'est ainsi battue pour :

- Maintenir le **guichet de la gare de Fleurier** et les contrôleurs de train
- Soutenir la création d'**appartements protégés** pour les personnes âgées
- Mettre en place des abribus à la gare routière de Fleurier (finalement, une **salle d'attente** a été aménagée)
- Eviter l'installation d'antennes 5G
- Favoriser les **achats équitables**
- Soutenir les **entreprises locales** et **formatrices**
- Répartir équitablement l'argent reçu de la Confédération pour les régions d'altitudes entre le canton et les communes (**initiative Géo-topo**)
- Créer un **fonds de solidarité** suite au Covid-19

Nos **prochains défis** pour la législature à venir sont de :

- Revenir à la **politique « zéro refus »** à la crèche communale
- Soutenir la **culture** et le **sport**, même en temps d'austérité
- Favoriser la **plantation** de haies, la création de **zones naturelles** préservées, et faire en sorte que tous les domaines communaux passent en **Bio** à chaque remise de bail
- Développer et généraliser l'usage de **vaisselle lavable** pour toute manifestation organisée sur le domaine public
- Développer une **véritable politique de l'emploi** pour tous, en collaboration avec les entreprises, les services communaux et les structures de formation publiques et privées
- Favoriser l'**engagement de main-d'œuvre locale**

Section POP
Val-de-Travers

Le POP en quelques mots...

Fondé en 1944, le Parti Ouvrier et Populaire se bat pour un monde plus juste où tout un chacun doit pouvoir trouver sa place au travers d'une politique respectueuse de l'environnement.

Sur le plan cantonal, il se structure en différentes sections. N'hésitez pas à vous approcher de camarades, qui se feront un plaisir de vous renseigner, ou de nous contacter au POP cantonal :

Parti Ouvrier & Populaire
Rue du Versoix 7
2300 La Chaux-de-Fonds
032 968 63 65 / Pop.neuchatelois@bluewin.ch

Bureau cantonal
Président : Daniel Ziegler
Vice-président : Sarah Blum & Cédric Dupraz
Trésorière : Françoise Jean-Droz
Membre : Nago Humbert, Julien Gressot CCP : 23-2495-2

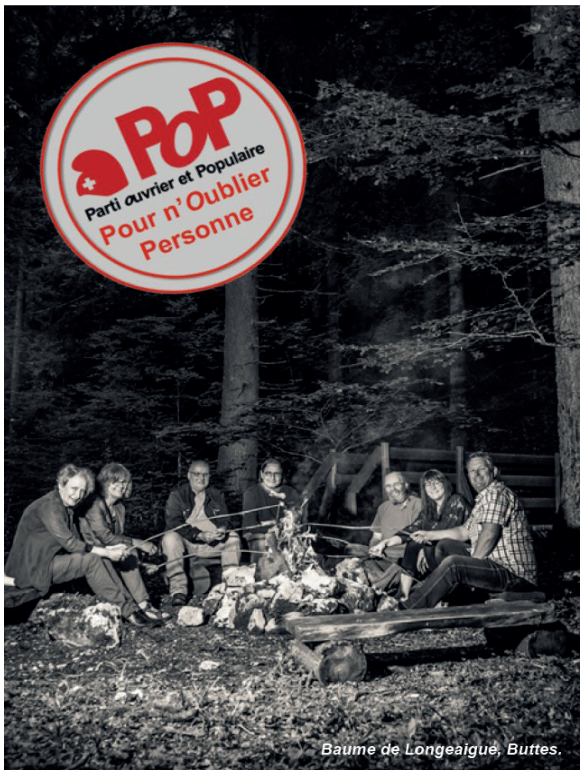

Baume de Longeaigue, Buttes.

CHAUX-DE-FONDS : POUR EN FINIR AVEC L'AUSTÉRITÉ !

Depuis 2015, La Chaux-de-Fonds subit une cure d'austérité implacable. Cette cure est très largement due à la politique cantonale (réformes de la fiscalité et report de charges sur les communes).

Tous les efforts consentis par La Chaux-de-Fonds afin de réduire son déficit ont été engloutis par de nouveaux reports de charge. Conséquences de cette politique ? Le personnel est mis sous pression, les investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine de la Ville ne sont pas réalisés, des immeubles sont vendus et les projets porteurs sont fortement limités.

La situation ne s'améliore pas. Pire, elle se péjore avec des habitants et des entreprises qui quittent la ville. La crise économique due au Covid fait craindre une période difficile. La Chaux-de-Fonds se trouve donc à la croisée des chemins. Est-ce que nous allons continuer à nous faire dicter notre budget par le canton et être mis sous pression par les grandes entreprises ou allons-nous prendre en main notre destinée ?

Le POP propose de tourner la page et d'en finir avec l'austérité. Les dix millions qui manquent actuellement aux caisses communales se trouvent dans le budget cantonal sous la forme de la péréquation fédérale. Ils nous reviennent ! La Chaux-de-Fonds s'est développée grâce à l'industrie horlogère, il est temps désormais de diversifier notre économie, d'être moins sensible aux conjonctures économiques et de développer une économie locale, écologique, répondant aux besoins de la population.
Les trois axes du POP sont le rouge pour la justice sociale et la lutte contre les inégalités, le vert car sans la nature dont nous faisons partie rien n'est possible et le violet parce qu'une société juste et équitable ne peut être sans que l'égalité soit réalisée pour toutes et tous.

Le 25 octobre, c'est l'occasion de glisser une liste compacte dans les urnes afin de mettre définitivement un terme à l'austérité et se tourner résolument vers l'avenir !

Président POP La Chaux-de-Fonds,
Julien Gressot

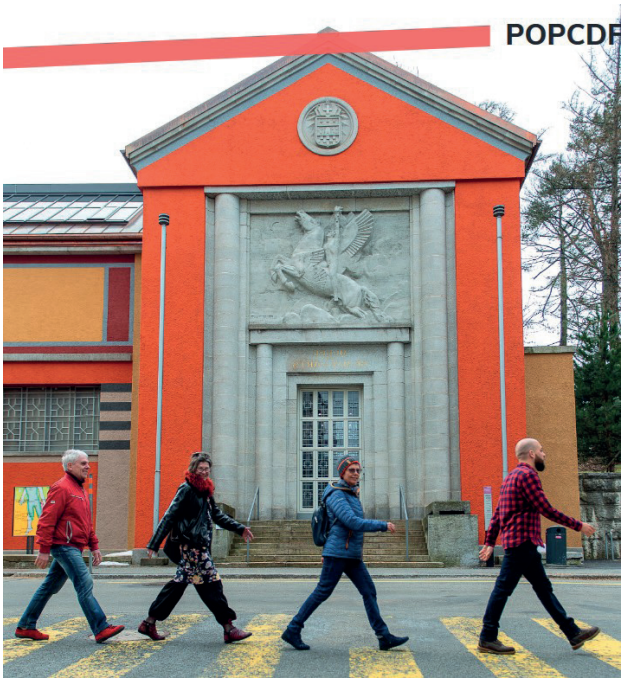

Culture, sport et engagement social

LE LOCLE : CONSEIL GENERAL
FIN DE LÉGISLATURE ET CREDIT POUR CASINO - LA GRANGE

Dans sa séance de septembre, le Conseil général de la Ville du Locle a été marqué par la fin de la législature. La présidente POP du Conseil général, Stéphanie Hügli, en charge de son mandat depuis deux ans (retrait de la présidente socialiste et prolongation de la législature).

Avant cela, le Conseil général avait accepté un cautionnement pour le déménagement de l'Association Casino-La Grange au Lux! Ce départ permettra à l'Association - qui joue de manière systématique à guichets fermés - de partir sur une toute nouvelle aventure! *Cédric Dupraz*

Le POP et l'implication dans la Ville se vivent aussi en famille. Ici, notre camarade Michaël Berly et Angélica avec leurs deux amours, Roman et Eleonara.

PARITÉ
CLARIFICATION

Il y a plus d'une année, le Grand Conseil refusait l'entrée en matière concernant le projet socialiste « parité hommes-femmes » qui prévoyait l'élection séparée de 50 femmes et de 50 hommes en 2021, 2025 et 2029. Même si ses votes furent partagés, le POP était très réticent vis-à-vis du projet socialiste de parité des résultats, pour des motifs légaux mais également des raisons de droit et de représentativité démocratique de la population.

Avant même le refus de la loi, les députés popistes ont proposé une alternative, servant de base de travail à la commission législative. Le POP avait également déposé, dans la foulée, une série d'objets parlementaires relatifs à la sous-représentation des femmes dans le monde politique car, selon nous, ce sont non seulement des mesures incitatives qui sont nécessaires mais également une amélioration pérenne des conditions cadre.
Le projet de modification de loi du POP souhaitait introduire une augmentation croissante de la proportion de femmes sur les listes électorales. En effet, un tel projet doit laisser le temps à tous les partis de s'adapter pour changer de paradigme à très long terme. De plus, le changement sociétal doit être profond et dès lors commencer par obtenir une très large adhésion dans notre parlement cantonal. Le projet de loi du POP souhaitait également éviter la barrière rigide des 50% pour des raisons juridiques et pour laisser une marge de fluctuation aux partis, et également car certaines personnes ne se reconnaissent pas dans les genres « femme » ou « homme ».
Le groupe POP-Verts-Solidarité a largement débattu le projet de modification de loi. Une minorité a trouvé la première étape de 30% beaucoup trop modeste, souhaitant atteindre d'emblée les 50%.
Une majorité du groupe s'est ralliée à un amendement déposé par Daniel Ziegler. A nouveau, la barrière rigide et juridiquement discutable des 50% nous a semblée dangereuse dans l'optique d'obtenir un projet viable et pérenne. D'ici quelques années, notre législatif sera libre d'abroger cette loi si la représentation des femmes et des hommes est satisfaisante au sein de notre législatif et également de manière générale dans notre société.
Car, il faut le rappeler, si les débats portent sur une mesure incitative concernant la composition de notre parlement, le problème est bien plus profond et ancien.
Rappelons que cela fait moins de 50 ans que les citoyens masculins ont dit oui au droit de vote et d'éligibilité des femmes et moins de 40 ans que l'égalité est introduite dans la constitution fédérale.
Les inégalités professionnelles perdurent, que cela soit en termes d'égalité salariale ou d'accès aux fonctions dirigeantes.
Alors que l'amendement Ziegler était connu de tous les députés plusieurs jours avant la session, les députés socialistes ont fait preuve d'un manque de pragmatisme et surtout d'un élan électoraliste impensable en refusant le projet de parité amendé par le POP, préférant annoncer le lancement d'une initiative populaire au moment des prochaines élections cantonales.
Préférer tuer dans l'œuf un projet qui aurait commencé à déployer des effets dès le printemps 2021 au profit d'une initiative dont le succès final est hasardeux et lointain : voici le choix fait par les socialistes. Au pire, ces derniers auraient pu voter le projet de loi popiste ET lancer une initiative populaire.
Malheureusement, ce triste épisode nous montre les difficultés à aboutir à des résultats concrets avec nos collègues du parti à la rose…lorsqu'un projet ne vient pas d'eux.

Armin Kapetanovic

SOUVENIR : VICTOIRE POUR L'HÔPITAL DES MONTAGNES

Francis Bärtschi, Emmanuel Farron, Françoise Jeandroz et Maximilien Cugnet devant l'Hôpital.

LITTORAL ELECTIONS 2020 : POURQUOI JE SUIS CANDIDATE

Mon expérience passée au Conseil général G de la ville de Neuchâtel pendant les dernières années m'a fait mieux comprendre les enjeux de plusieurs dossiers sensibles auxquels je souhaite apporter la voix du POP.

Particulièrement sensible aux inégalités qui se glissent un peu partout dans notre société, je suis très préoccupée par la question des logements à loyer modéré et des structures d'accueil pour les personnes âgées. Le POP défend une politique en faveur de davantage de logements à loyers abordables aux classes sociales défavorisées, notamment ceux gérés par la Ville. Notre parti défend aussi toutes les initiatives de coopératives dans ce domaine visant à mettre en place de nouvelles formes de vivre ensemble dans une mixité générationnelle et sociale choisie. Dans ce contexte, il demande également de privilégier la restauration et l'entretien des immeubles appartenant à la Ville, datant du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle plutôt que de les laisser se dégrader en vue de les vendre ensuite au plus offrant ou, pire, de les détruire. Rénover ce patrimoine permet de conserver une trace du parc immobilier ancien et de maintenir un certain nombre de logements réservés aux classes sociales défavorisées. Il s'agit aussi de défendre la propriété publique des équipements collectifs.

En ce temps de pandémie, il est aussi utile de poser un regard nouveau sur la ville et ses alentours, afin d'en saisir les véritables atouts et redéfinir ce qu'elle peut apporter à la satisfaction des besoins essentiels et à qualité de vie : des hôpitaux de proximité facilitant l'accès aux soins, des coins de nature encore préservés, des zones permettant de développer des productions locales comme le maraîchage, la culture fruitière, le bois, la pisciculture. Tous ces secteurs génèrent des emplois dont il faut faire la promotion et pour lesquels il faut assurer la formation. Ayant travaillé de nombreuses années dans le secteur de l'orientation scolaire, je reste sensible à tout ce qui a trait à la formation et à ce que la ville offre de services performants dans ce domaine, afin que personne ne se retrouve au chômage.

Dans les secteurs d'activités des domaines cités, les emplois peu qualifiés restent également indispensables pour certaines personnes afin que celles-ci puissent assurer dignement leur autonomie économique.

Dans une ville à fort relief, les transports en commun sont indispensables. Je défends leur gratuité sur le territoire de la nouvelle commune fusionnée, dans un premier temps pour les personnes âgées, mais à terme pour l'ensemble de la population. Cette mesure permet de lutter contre l'utilisation des véhicules individuels et la pollution et invitera de nouvelles personnes à s'établir en ville.

Le maintien, voire le développement, de la qualité de vie passe aussi par le soin accordé aux rives du lac qui représentent l'endroit le plus cher à de nombreux citoyens et un lieu de promenade et de détente prisé de tous. Pour que les rives retrouvent une plus grande biodiversité, je m'oppose à tout nouveau bétonnage et à de nouvelles installations pérennes. J'ai plaidé en faveur de la revitalisation prioritaire du parking des Jeunes Rives par l'aménagement d'un espace naturel à cet emplacement.

Martha Zurita
POP section Littoral

ELECTIONS 2020 : NEUCHÂTEL ET GRANDE BÉROCHE
VOS CANDIDAT.E.S !

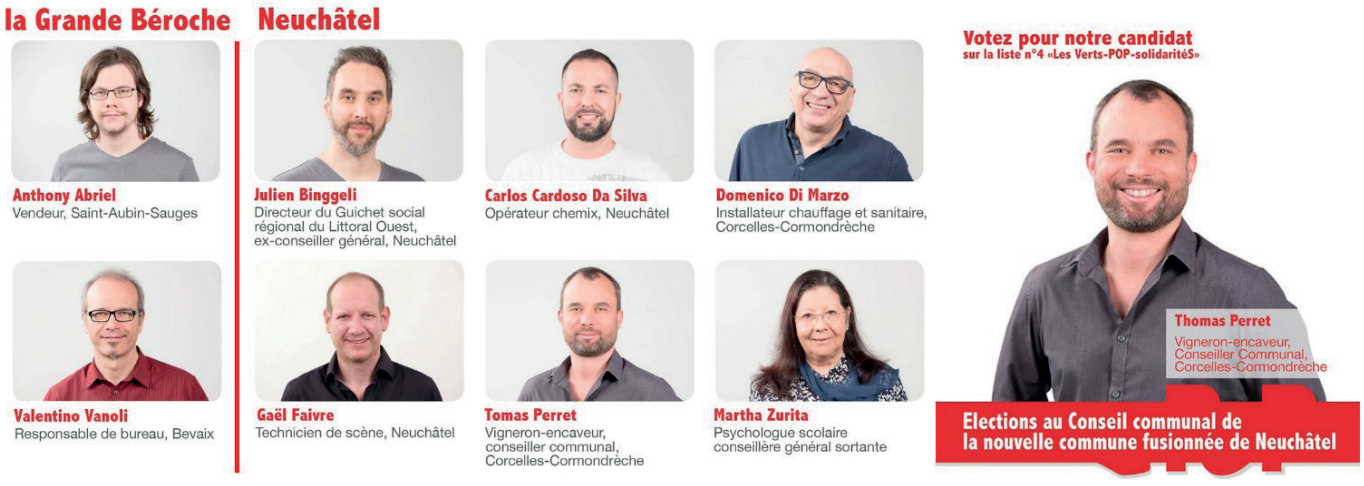

ELECTIONS 2020 : LA CHAUX-DE-FONDS

VOS CANDIDAT.E.S !

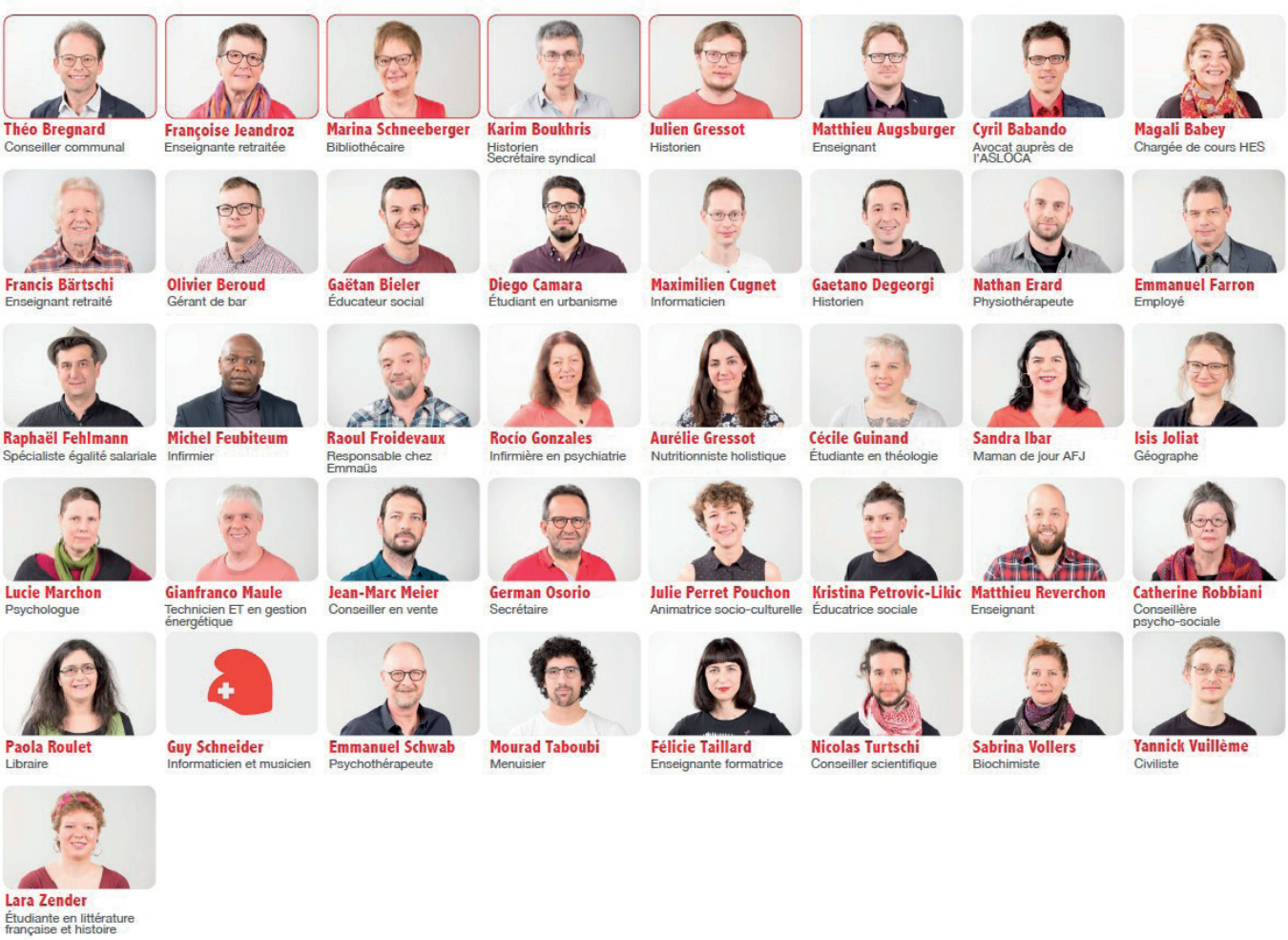

LA CHAUX-DE-FONDS

UN PROGRAMME IMPRESSIONNANT !

Le POP de La Chaux-de-Fonds ont élaboré un programme impressionnant sur près de quatre-vingt pages. Un historique et un programme comportant d'innombrables perspectives ont ainsi pu être dressées. Revenons sur quelques points forts de celui-ci.

Mettre fin à la politique d'austérité est sans doute l'objetif premier du pop chaux-de-fonniers. Ainsi, la défense des plus démunis et une plus juste répartition des richesses sont le point d'orgues du parti. De même, le parti ne lâchera rien pour maintenir et renforcer les institutions culturelles, à l'instar du Collège musical, les infrastructures sportives ou l'Hôpital. De même, une politique d'investissements ambitieuses permettra à la Ville de rayonner et de garantir la qualité de vie de ses habitants.

Côté écologie, sortir de notre dépendance à l'énergie fossile et favoriser des énergies renouvelables sont primordiaux. Il en va de l'existence même de notre société. Avec ses toits, par exemple, la Ville de La Chaux-de-Fonds a un potentiel impressionnant!

Enfin, l'égalité constitue l'un des fondements du parti, notamment entre les hommes et les femmes.

Le POP est se bat pour que tout un chacun trouve sa place !

ELECTIONS 2020 : LE LOCLE - LES BRENETS
VOS CANDIDAT.E.S !

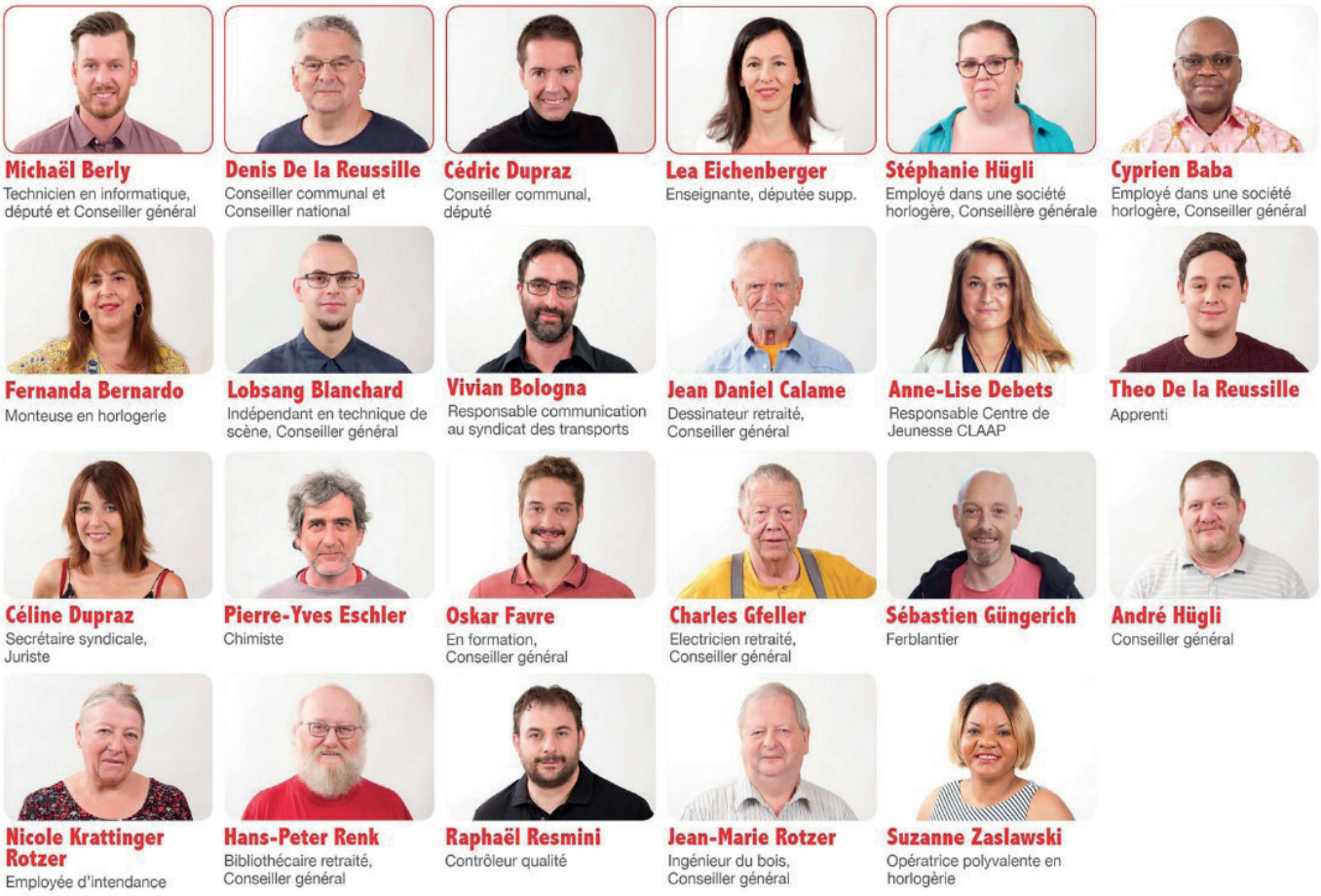

LE LOCLE - LES BRENETS : EN ROUTE VERS LA NOUVELLE COMMUNE

Lors des dernières législatures, le POP a œuvré au développement équilibré de la société, à la qualité des prestations du service public et au développement de la Ville et de la région. En particulier, il s'est engagé entre autres pour le maintien des structures de la petite enfance, la musique scolaire, la réhabilitation de la Ville et la fusion avec les Brenets. Celle-ci permet d'assurer le fonctionnement institutionnel de la commune des rives du Doubs, mais aussi d'améliorer sa fiscalité et ses finances, tout en dessinant un projet de société.

Depuis plusieurs années, face à un système de plus en plus agressif, le POP du Locle a permis de mainenir des prestations pour les plus faibles de la société, notamment les prestations communales AVS.

Il s'est engagé pour la transformation du centre-ville, le développement des infrastructures ou la transformation du centre ville, avec entre autre la réalisation de la Place du 1er Août, de voies bus et piétonniers, et l'amélioration du bati (Fleur-de-Lis, Ancienne Poste,...), tant au niveau architectural qu'énergétique.

Parmi les objectifs de cette prochaine législature, la promotion de la vie de quartier, la poursuite de la mutation du centre ville, le développement de celui des Brenets. L'ensemble des acquis du personnel de la nouvelle commune devra être garanti.

Au niveau social et sociétal, le renforcement de l'offre sanitaire, notamment aux Brenets, mais aussi le maintien des prestations sociales et le développement du tourisme et de la mobilité.

Le Locle et Les Brenets sont plus que jamais tournés vers leur avenir!

Parti ouvrier et Populaire

AGENDA

Cantonal

Comité Cantonal 19h30 : 28 octobre (Le Locle), 18 novembre (Fleurier), 16 décembre (Neuchâtel)

Président : Daniel Ziegler

La Chaux-de-Fonds

Tous les lundis à 20h00 (Versoix 7), séances de section
Président : Julien Gressot

Le Locle - Les Brenets

19 octobre 20h00 (Envers 7), 26 octobre 20h00, 9 novembre 20h00, 23 novembre 20h00, 7 décembre 20h00
(sous réserve de changements en raison de l'entrée en fonction des nouvelles autorités).
Présidente : Stéphanie Hügli

Littoral

Dates communiquées par la suite.

Val-de-Travers

22 octobre 19h00 : séance de section (salle UNIA Fleurier), 25 octobre dès 15h00 : Stamm à la Boccia à Couvet
19 novembre 19h00 : séance de section (salle UNIA Fleurier)
8 décembre 19h00 : séance de section (salle UNIA Fleurier)
Des séances du Conseil général auront lieu sous réserve des dates fixées par les nouvelles autorités.

Président : Philippe Vaucher

Les Jeunes POP

Pour les réunions des Jeunes POP Neuchâtel, contactez-nous:
neuchatel@jeunespop.ch